LE MO
LE MONDE OUVRIER

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) Nº 132 / SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2019

ERIC DEMERS

L'écoféminisme, c'est quoi ?
PAGE 4

ERIC DEMERS

Métier : monteur de lignes
PAGE 5

DANNY KRONSTROM

Modernisation du régime SST
PAGE 8

Une journée historique de mobilisation pour le climat !

ERIC DEMERS

Le 27 septembre 2019 restera longtemps marqué dans la mémoire collective par l'ampleur des mobilisations qui se sont déroulées partout au Québec dans le cadre de la Journée mondiale pour le climat.

C'est en effet plus de 500 000 personnes qui ont participé à la marche de Montréal et plus de 40 000 ailleurs au Québec. Il est clair que les efforts de mobilisation des partenaires et du monde syndical ont porté fruit, non seulement dans la métropole, mais aussi dans la majorité des villes québécoises qui participaient à la mobilisation.

Une participation colorée et festive !

La foule enthousiaste de la marche de Montréal a bénéficié d'une météo exceptionnelle pour profiter pleinement de cette journée automnale. Les marcheurs et les les marcheuses de toutes les générations ont ainsi parcouru le trajet les menant du parc du Mont-Royal à l'esplanade Bonaventure, au centre-ville de Montréal, où une scène avait été aménagée pour l'occasion.

On note évidemment une très forte présence syndicale pendant l'évènement et de très nombreux contingents de jeunes de tous les milieux scolaires. Un rassemblement multigénérationnel très impressionnant.

Moment fort de la fin de la journée, la jeune Suédoise Greta Thunberg a pris la parole après la marche au grand plaisir des centaines de milliers de gens rassemblés sur place.

La planète s'invite au travail !

Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, a participé à la conférence de presse du lancement de la marche et a pu s'entretenir avec les partenaires réunis pour l'occasion. *« Le mouvement syndical est fier de s'être mobilisé et d'avoir témoigné de son engagement à combattre les changements climatiques et opérer une transition juste. Il y a des alternatives aux énergies fossiles et il y a une urgence d'agir »*, a déclaré le porte-parole de la centrale.

La mobilisation est le fruit du travail d'une coalition sans précédent regroupant plus de 60 organisations québécoises, des milieux scolaires, associatifs, communautaires et syndicaux.

PAGE 3

MAGALI GIROUX

Le STTP au Festival Western
PAGE 2

ERIC DEMERS

La FTQ a fait entendre ses priorités !
PAGE 11

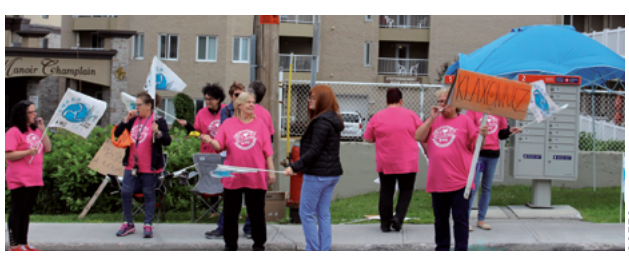
SQEES

Le SQEES-298 sur tous les fronts dans les résidences pour aînés
PAGE 12

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Comment utiliser les codes QR?

Les codes QR sont une façon simple d'accéder à du contenu en ligne avec votre téléphone intelligent. Il vous suffit d'ouvrir votre caméra dans votre téléphone et de faire la mise au point sur le code. Votre fureteur ouvrira un lien. ■

Le site web de la FTQ : **ftq.qc.ca**

MAGALI GIROUX

Le STTP au Festival Western

Pour la cinquième année consécutive, le STTP est allé à la rencontre de la population rurale du Québec au Festival Western de St-Tite les fins de semaine du 7 et du 14 septembre derniers. Le STTP tenait un kiosque d'information au sujet de sa campagne *Vers des collectivités durables*.

Le STTP est le seul syndicat à être présent à ce festival, au milieu de centaines de kiosques de toutes sortes. La popularité de son kiosque a été tellement grande que les trois personnes présentes ne pouvaient fournir à la demande et répondre à toutes les questions.

Ce fut encore une fois un énorme succès. Les trois responsables ont pu discuter avec des centaines de personnes et récolter des milliers de signatures pour leur pétition demandant un plan d'écologisation de Postes Canada et l'expansion des services.

Entre 650 000 et 1 000 000 personnes passent dans les rues de ce petit village pendant les festivités. La première année où le STTP était présent, les gens étaient un peu sceptiques lorsqu'ils étaient abordés à propos du projet de banque postale. Maintenant, ce sont eux qui viennent demander des informations. Ils sont nombreux et nombreuses à avoir perdu leur caisse populaire et leur guichet automatique, mais le bureau de poste est encore présent et pourrait jouer un rôle important en offrant des services financiers de proximité. St-Tite, le STTP te dit à l'année prochaine ! ■

Une belle bataille à l'UQAM

Les négociations, qui avaient commencé à l'automne 2018, étaient dans une impasse depuis plusieurs semaines.

SCFP Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

L'UQAM offrait à ses employés et employées, pour 2019 à 2024, des augmentations salariales adossées à la politique salariale gouvernementale (PSG), ce que refusaient les syndiqués et syndiquées.

Des moyens de pression originaux et une détermination à toute épreuve des 1 800 membres ont culminé par une grève le 3 septembre dernier lors de la rentrée des étudiants. Les tensions en matière de relations de travail ont passablement diminué à l'UQAM à la suite de l'acceptation à 87 % de l'entente de principe par les employés et employées de soutien.

« *Les membres sont fiers de s'être mobilisés afin d'avoir des minimums d'augmentations salariales garantis et d'éviter d'être totalement dépendants de la PSG* », a déclaré Louisa Cordeiro, présidente du SEUQAM.

La nouvelle convention prévoit des augmentations salariales de 2 % pour l'année 2018 et de 0,75 % plus un montant forfaitaire de 1 % pour 2019. Pour l'année 2020, les personnes syndiquées obtiendront une augmentation de 1,25 % ou la PSG, si celle-ci est supérieure à 1,25 %. En ce qui concerne les années 2021 à 2023, l'augmentation prévue est de 1,5 % ou la PSG.

Sur le plan normatif, des avancées intéressantes ont été faites. Il y aura, entre autres, une révision en profondeur et une intégration de plusieurs dispositions de la convention collective qui permettront d'améliorer la conciliation travail et vie personnelle. Des gains ont également été obtenus en ce qui a trait aux congés de maladie. ■

UNIFOR

CONFLIT CHEZ LES CRUSTACÉS DE GASPÉ

Première convention collective et réouverture de l'usine pour la saison de pêche 2020

Au terme d'une campagne de mobilisation monstre dans la région de Grande-Rivière en Gaspésie, le syndicat Unifor sera finalement parvenu à conclure une première convention collective pour ses membres à l'usine Les Crustacés de Gaspé.

« *On a réussi à trouver un terrain d'entente avec l'employeur au cours de l'été. On peut être fiers du résultat de cette grande mobilisation de nos membres et des sections locales. Je veux aussi souligner le soutien de nombreuses autres organisations syndicales affiliées à la FTQ* », a commenté Renaud Gagné, directeur québécois du syndicat Unifor.

Une entente de principe a ainsi été confirmée par l'arbitre de première convention collective à la fin du mois d'août dernier. Il est notamment entendu que l'employeur s'engage à rouvrir son usine pour la saison de pêche 2020. De plus, sur un contrat de trois ans, les salaires seront bonifiés de 0,75 $/heure à compter du 1er janvier 2020 et de 0,50 $/heure les deux années suivantes. « *Ainsi, dès janvier 2021, tous les salaires seront supérieurs à 15 $/heure* », a expliqué M. Gagné. Plusieurs autres avantages ont été conclus dont notamment une prime de nuit de 0,90 $/heure, une prime de soir de 0,60 $/heure, la mise en place d'un comité de relations du travail ainsi que la reconnaissance de l'ancienneté.

Un autre élément majeur a aussi été convenu : tous les membres qui ne sont pas parvenus à se requalifier pour l'assurance-emploi pourront participer à un programme d'Emploi-Québec pour le faire, et ce, aux frais de l'employeur.

Historique

On se rappellera que depuis l'annonce de la fermeture de l'usine le 18 mars dernier, Unifor n'a eu de cesse de mobiliser les citoyennes et citoyens de la région afin de maintenir ses activités. Des élus de tous les paliers gouvernementaux de la région ont été rencontrés, de même qu'une foule d'organismes et de membres du gouvernement québécois. Pendant des semaines, Unifor a assuré une mobilisation locale, alors que des centaines de membres de l'ensemble du Québec se sont déplacés dans la région pour faire pression pour la réouverture de l'usine.

C'est grâce à cette mobilisation qu'une rencontre aura finalement été possible entre le directeur québécois et les actionnaires de l'entreprise. Cette réunion a permis aux parties d'établir le climat de confiance nécessaire à l'amorce de négociations qui ont mené au règlement de ce conflit.

Une campagne toujours en marche

Par ailleurs, Unifor poursuit sa campagne pour un meilleur partage de la richesse dans le secteur des pêches. « *Nous croyons que la règlementation doit être revue et nous entendons poursuivre nos représentations auprès des gouvernements du Québec et du Canada. Cette question est d'ailleurs l'un des enjeux que nous faisons valoir dans la campagne électorale fédérale* », a conclu le confrère Gagné. ■

LE MO
LE MONDE OUVRIER

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8038

info@ftq.qc.ca
ftq.qc.ca

Rédacteur en chef
Éric Demers

Collaboration
Benoit Hamilton (SQEES-298), Clairandrée Cauchy (Métallos), Cyntia Gagnier (UES 800), Magali Giroux (STTP), Marie-Andrée L'Heureux (Unifor), Ronald Boisrond (SCFP), Steeve Poulin (CRFTQ-QCA), Alexis Boyer-Lafontaine, Annie Landry, Dino Lemay, François Ouellet, Gilles Grondin, Isabelle Renaud, Isabelle Touchette, Jean Binet, Jean Laverdière, Manon Fournier, Marie-Claude Groulx, Nicole Leblanc, Rima Chaaban, Stéphane Hudon, Yuriko Hattori (FTQ).

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Marie-Ève Tremblay, Upperkut.

Photos
Daniel Mallette, Dino Lemay, Éric Demers, FTQ-Construction (local 791-6), Isabelle Gareau, Luis Millard, Magali Giroux, SQEES-298, Steeve Poulin, Unifor.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
34 200 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0700-8783

Un camp de formation jeune et vert !

Une centaine de jeunes syndicalistes se sont réunis du 18 au 20 septembre à la Station touristique Duchesnay à l'occasion du camp annuel de formation des jeunes de la FTQ. Cette 17e édition était entièrement consacrée à la question climatique et à la transition juste dans les milieux de travail.

Le sujet a suscité beaucoup d'intérêt de la part des jeunes présents. Il était clair pour eux que ce serait leur génération et celles qui leur succèdent qui subiront les conséquences des changements climatiques. Tout le monde était d'accord ; il y a urgence d'agir. C'est notamment dans les milieux de travail qu'il faut commencer la transition écologique. Plusieurs idées sont ressorties lors des échanges en ateliers, notamment celle de compenser systématiquement notre empreinte carbone, entre autres lors d'activités syndicales. Pour les jeunes présents, pour que la transition énergétique soit juste, elle doit être inclusive et ne laisser personne en marge.

Plusieurs conférenciers se sont adressés aux participants et participantes, notamment Patrick Bonin de l'organisation Greenpeace. Ce dernier a mis la table en exposant l'état des lieux; un portrait des changements climatiques qui a fait des remous. On apprenait entre autres que le Canada était loin d'être un modèle en matière de lutte contre les changements climatiques. Selon un rapport d'Environnement Canada, le pays se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde. Mince consolation du côté du Québec qui a réussi à atteindre son objectif en réduisant ses émissions de 6 % en 2012 et qui a haussé la barre à 20 % d'ici 2020.

ERIC DEMERS

Le dérèglement climatique n'affecte pas tout le monde de manière égale. André-Yanne Parent, directrice générale de l'organisme Projet de la réalité climatique Canada, nous a parlé de l'impact de ce dérèglement, plus particulièrement sur la population autochtone. Elle a exposé très clairement que ce sont les populations marginalisées et les groupes précaires qui en subiront les plus graves conséquences. On n'a qu'à penser à la difficulté d'accès à l'eau potable qui reste, encore aujourd'hui, un enjeu pour plusieurs communautés autochtones.

Eddy Perez de l'organisme Réseau Action Climat du Canada a, quant à lui, exposé les conséquences économiques des changements climatiques et les sérieux virages que devront opérer certains secteurs d'activités pour y faire face. Les participants et les participantes ont ensuite eu l'occasion d'entendre Odrey Robillard du Fonds de solidarité FTQ qui a parlé de la responsabilité des institutions financières dans la crise climatique.

Sur une note plus légère, les jeunes ont eu la chance de participer à une activité d'improvisation sur le thème de l'environnement et du syndicalisme avec la Ligue Nationale d'Improvisation du Québec (LNI). Six courageux participants et participantes se sont prêtés au jeu et ont fait délirer l'audience !

Il n'y a pas de doute, la relève syndicale est brillante, dynamique et écologiste ! ■

Un remerciement particulier à la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis qui a permis à l'évènement d'être écoresponsable en assurant le financement de la compensation carbone. Cela permettra de reboiser le nombre d'arbres équivalent à tous les déplacements des participants et participantes au Camp.

Une journée historique de mobilisation pour le climat !

SUITE DE LA UNE

Les participants et les participantes ont été invités notamment à signer une déclaration commune parrainée par Oxfam-Québec, partenaire de premier plan de l'action **#DeboutPourLaPlanète**.

Patrick Rondeau, conseiller syndical à la FTQ, a été associé de près au travail de mobilisation. « *Cette journée a été épique et je suis très fier du rapport de force que nos organisations et les participants ont contribué à créer* », indique le conseiller quelques jours après l'événement.

Les suites ?

« *C'est la plus grosse mobilisation de l'histoire du Québec, toutes thématiques confondues. On doit en faire un bilan évidemment, mais on peut déjà souligner que nos syndicats et nos affiliés ont bien répondu à l'appel. Cette mobilisation nous permet de passer un message clair au gouvernement qui devra être à l'écoute des espoirs que les gens ont exprimés. Il y a encore de l'éducation et de la sensibilisation à faire. Les partenaires veulent continuer à œuvrer ensemble pour que le mouvement continue de prendre de l'ampleur. Ça va dans la bonne direction !* », affirme Patrick Rondeau.

Rendez-vous sur le site pour consulter la section spéciale préparée pour la mobilisation et n'hésitez pas à partager et signer la déclaration.

https://laplanetesinvite.org/travail ■

PHOTOS ERIC DEMERS

ÉDITORIAL

ISABELLE GAREAU

Du leadership au service du bien commun

Partout dans le monde, les conséquences des changements climatiques se font déjà sentir. Des territoires disparaissent à cause de la montée des eaux, des récoltes sont perdues en raison de sécheresses ou d'inondations, des vagues de chaleur inhabituelles sont plus fréquentes, et des feux de forêt entraînent des drames humains et freinent l'activité économique. Tout indique que ces phénomènes se multiplieront et augmenteront en intensité au cours des prochaines années, mettant ainsi en péril les conditions de vie sur Terre.

Lors du Congrès de 2016, la FTQ a adopté une importante et historique déclaration de politique à propos de la crise climatique et de ses conséquences. La déclaration *Changeons le Québec, pas le climat* avait doté la FTQ d'un cadre lui permettant de se mettre en action et de poursuivre le virage amorcé depuis 2013.

Pour éviter le pire, nous demandions d'opérer des transformations radicales à un rythme et à une ampleur encore jamais vus, l'humanité ne disposant que d'une trentaine d'années pour effectuer une transition vers une économie et une société sobres en carbone.

Ces efforts s'avèrent essentiels afin d'éviter les conséquences désastreuses autant au Québec que dans les pays qui sont plus vulnérables face aux changements climatiques. Pour certains peuples, ces conséquences pourraient entraîner la disparition totale de leur territoire ! De plus, comme le souligne la Confédération syndicale internationale, il n'y a pas d'emploi sur une planète morte.

Le gouvernement du Québec doit jouer un rôle important dans la planification de la transition énergétique. Mais tout le monde doit aussi faire sa part.

Nous sommes particulièrement fiers du rôle de notre centrale et de son leadership dans la décision du Fonds de solidarité de se retirer des investissements dans les hydrocarbures. Déjà, en septembre 2017, le Fonds avait annoncé son retrait de tout investissement dans des entreprises disposant de réserves de charbon servant à la production d'énergie.

Pour favoriser une transition énergétique juste, le Fonds mettra en avant un plan d'action ambitieux à quatre volets : 1) Réduire l'empreinte carbone de ses investissements ; 2) Accompagner les entreprises dans une transition juste ; 3) Investir dans une économie faible en carbone ; 4) Agir en leader de la transition énergétique juste. De plus, le Fonds s'engage à respecter de nouvelles balises soutenant l'effort de réduction de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, il ne financera plus aucun projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures au Québec.

Depuis le Congrès de 2016, notre leadership en matière d'environnement a été de nombreuses fois reconnu et nous en sommes fiers. À l'aube de notre prochain Congrès ayant comme thème *En action dans un monde en changement*, nous souhaitons enclencher une réflexion semblable à propos des nouvelles technologies, de leurs utilisations et des conséquences dans nos milieux de travail. Au plaisir de vous y voir !

Solidairement,

Le président, Daniel Boyer

Le secrétaire général, Serge Cadieux

Les visages de l'entraide syndicale

La FTQ s'implique depuis plus de 35 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. Aujourd'hui, on y compte plus de 3000 personnes actives dans tous nos syndicats affiliés et conseils régionaux. Le réseau répond à de multiples besoins des membres : problèmes reliés à l'organisation du travail, problèmes personnels (toxicomanie, famille, etc.), problèmes nécessitant un mode d'intervention de crise (menace de suicide, dépression chronique). À l'intérieur de chacune des publications du *Monde ouvrier*, nous vous présenterons deux de ces généreuses personnes.

« J'aime venir en aide à des personnes qui vivent un moment difficile et prendre le temps de les écouter sans jugement. »

— Alain Murray

« Je veux aider mes collègues, les écouter et les accompagner dans leurs difficultés. »

— Maryève Boyer

PHOTOS ERIC DEMERS

Galvano : les travailleurs veulent leur part

Les 35 travailleurs syndiqués Métallos chez Galvano à Belœil sont en grève depuis le 9 juillet dernier. Ils réclament leur part de la réussite de l'entreprise après des années de vache maigre, de concessions et même de gel salarial. Les négociations achoppent principalement sur le salaire et les horaires de travail.

DANIEL MALLETTE

À la fin septembre, des militants syndicaux de la grande région de la Montérégie et de plus loin se sont rassemblés pour les appuyer à l'initiative du Conseil régional FTQ de la Montérégie et du Syndicat des Métallos. *« Ça touche droit au cœur de sentir que nous ne sommes pas seuls »,* a fait valoir le président de l'unité syndicale de la section locale 9414 des Métallos, François Noiseux.

« Quand un groupe choisit de se tenir debout, de tenir tête et de réclamer une juste part du gâteau, les gens prennent un risque, mettent leur tête sur le billot. C'est important que tous les syndiqués autour répondent présents pour les soutenir. Ils tiennent la route, ils n'ont pas un genou à terre et ils sont appuyés », a souligné le représentant syndical des Métallos, Guy Gaudette. ■

L'écoféminisme, c'est quoi ?

« Pas de travail sur une planète morte » est l'une des phrases-chocs, scandées en boucle, lors de la « grève » pour la planète qui a eu lieu le 27 septembre dernier. Parce que l'urgence de la crise climatique ne peut plus être balayée du revers de la main, des manifestations sans précédent ont eu lieu aux quatre coins du Québec et de la planète. Juste à Montréal, un demi-million de personnes ont fait l'histoire en prenant la rue.

Une intervention musclée des gouvernements pour arrêter le dérèglement du climat est nécessaire. Mais au lieu de cela, le laisser-faire actuel accélère la dégradation de l'environnement et a des conséquences néfastes sur plusieurs groupes sociaux (femmes, personnes racisées, ayant un handicap, autochtones, en situation de pauvreté).

Qu'en est-il des femmes dans tout cela?

La relation entre les femmes et la nature est au cœur de l'écoféminisme, un mouvement pluriel qui milite pour inclure une perspective écologique dans les théories et les actions féministes. Il y a plusieurs cadres d'analyse et d'action dans l'écoféminisme, mais, peu importe l'angle choisi, l'écoféminisme place au cœur de ses préoccupations l'impact de la crise climatique sur les femmes.

Dans un atelier[1] présenté par le Comité québécois femmes et développement, lors de la Conférence de Paris sur le climat en 2015, on apprend qu'il y a quatorze fois plus de décès chez les femmes et chez les enfants à la suite d'une catastrophe naturelle que chez les hommes. Cette statistique frappante s'explique par une combinaison de facteurs qui s'entremêlent. La situation économique précaire, les différents types de violence, le statut de cheffe de famille monoparentale et les problèmes de mobilité fragilisent les femmes d'ici et d'ailleurs.

Le Québec ne fait pas exception à la règle. La crise du verglas de 1998, la canicule de 2010, les inondations de 2011 en Montérégie et celles de 2019 à Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont quelques exemples des effets du dérèglement climatique. D'ores et déjà, les vagues de chaleur, la mauvaise qualité de l'air due à la pollution et l'augmentation du nombre de cas de la maladie de Lyme sont des phénomènes concrets qui affectent les Québécoises dans l'immédiat. Souvent en situation de proche aidance, les femmes s'occupent des enfants et de leurs parents vieillissants, affectés par des problèmes de santé liés aux changements climatiques.

Les variations climatiques se répercutent également sur le travail des femmes, majoritairement responsables d'assurer la sécurité alimentaire de leur famille. L'augmentation des inondations et de la durée des sécheresses, l'expansion de la désertification, l'accès à l'eau potable et la diminution de la biodiversité affectent de façon disproportionnée les femmes. Assurer les besoins de base devient un véritable casse-tête. Cette complexification de la tâche pèse de plus en plus lourd sur les épaules des femmes, réduit leur présence dans l'espace public et met en péril la scolarisation de leurs filles.

Il existe pourtant une panoplie de solutions réfléchies par des professeures, des agricultrices et des autrices, pour lutter contre les changements climatiques. Agroécologie, savoirs traditionnels et financement équitable sont autant de stratégies novatrices qui peuvent faire une différence. Néanmoins, il est encore difficile pour les femmes d'être partie prenante dans les décisions consacrées à la lutte climatique. L'écoféminisme milite donc sans relâche pour inclure la parole des femmes dans toutes les batailles pour sauvegarder l'environnement.

Après tout, ce sont elles qui seront les premières touchées. ■

1. Comité québécois femmes et développement (CQFD), *Femmes et changements climatiques*, 2015.

ERIC DEMERS

Des jeunes étudiantes lors de la manifestation du 27 septembre pour le climat. Les jeunes femmes ont été au cœur de la mobilisation du printemps précédent et de la marche pour le climat.

Le français au travail, ça se travaille

Dans le cadre d'un projet financé par l'Office québécois de la langue française (OQLF), la FTQ lancera prochainement une nouvelle campagne de promotion de la langue française.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de l'OQLF de favoriser et de promouvoir l'emploi du français dans les entreprises. En collaboration avec l'agence Upperkut, nous avons remis en scène notre célèbre Francis « le francisateur » dans trois capsules vidéos afin d'illustrer, avec humour, des situations pouvant survenir dans des milieux de travail.

Tour à tour vous pourrez ainsi assister à une situation un peu surréaliste se vivant parfois dans nos milieux de travail. La première animation montre un animateur plein de bonne volonté qui se laisse emporter par le jargon incompréhensible de son métier. La deuxième nous amène dans une cantine à l'heure du repas où les personnages illustrent, à travers un échange sur l'art culinaire, l'importance de la communication dans l'intégration au travail. Finalement, la troisième animation traite de la nécessité d'employer le même vocabulaire et comment certains anglicismes peuvent jouer des tours dans le cadre du travail.

Le premier message sera diffusé à la fin de l'automne 2019 dans les médias sociaux et sur le site Internet de la FTQ. Nous publierons les deux autres messages subséquemment. Bon visionnement ! ■

10e congrès de l'UES 800

C'est sur le thème *La mobilisation au cœur de notre action* qu'environ 300 délégués ont assisté au 10e congrès de l'UES 800 les 20, 21 et 22 septembre dernier, à l'hôtel Holiday Inn de Pointe-Claire.

Les enjeux de l'environnement, de l'assurance médicaments et de l'actualité politique ont été abordés par les conférenciers. Des résolutions progressistes ont été adoptées pour l'avenir du syndicat.

Le congrès s'est conclu par l'élection des 34 personnes représentant le Conseil général, du vérificateur et par la réélection de Raymond Larcher (président), Cristina Cabral (vice-présidente exécutive) et Claude St-Marseille (vice-président administratif).

Nous avons également profité de présence de Mary Kay Henry, présidente de SEIU, pour mener une action symbolique en appui à la campagne **#DeboutPourLaPlanète.**

LUIS MILLARD, UES 800

LE TOUR DU MONDE… DE LA FTQ

Monteur de lignes : un métier qui n'a pas peur des hauteurs !

Devenir monteur de lignes électriques était un choix tout naturel pour Maxime Bernard, membre du SCFP local 1500, qui travaille comme monteur-jointeur depuis 23 ans dont 11 ans pour Hydro-Québec.

Fils d'agriculteur et père de deux filles, Maxime a toujours été attiré par le travail au grand air.

Au moment de la visite de l'équipe de la FTQ, Maxime et ses collègues effectuaient une installation triphasée de quatre conducteurs de 14 000 volts pour compléter le contournement d'un lac au Saguenay–Lac-St-Jean.

Il se considère comme un passionné qui n'a pas peur des imprévus qui surviennent souvent avec les aléas de la météo.

PHOTOS ERIC DEMERS

« Mon père m'a encouragé à faire ce métier-là. Il l'avait fait lui-même pendant sept ans. C'était un homme qui appréciait travailler à l'extérieur et dans la bonne humeur », a indiqué Maxime Bernard.

Après sa formation à Lévis, un des seuls endroits où un centre de formation dispense le programme de montage de lignes électriques, Maxime a commencé dans le métier.

Évidemment, toutes les journées de travail sont différentes. *« On arrive le matin à l'ouvrage. On nous assigne notre travail. C'est jamais routinier. On répond aussi aux pannes lorsque nécessaire. La beauté de la chose, c'est qu'on se déplace là où il y a des besoins »*, affirme Maxime.

Conciliation travail-famille

Maxime a parlé beaucoup de sa famille lors de l'entrevue. *« Ça prend une conjointe compréhensive. Les enfants aussi sont mis à contribution. Quand je quitte pour des travaux importants, je leur dis souvent, papa met sa cape de super héros pour aller aider d'autres enfants. On se sent utile là-dedans. Quand t'aimes ça, il n'y en a pas de problème à aller travailler. C'est un métier idéal pour les gens énergiques ! On aide les gens chaque jour ! Mon père est décédé depuis trois ans, mais je me souviens encore ce qu'il me disait : tout ouvrage qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. Je suis content d'avoir suivi ses traces. »*

Pour voir l'album photo : **http://j.mp/photos_metiers** ■

Conjuguer : apprendre et agir

L'année 2019-2020 sera une année importante pour la FTQ et ses affiliés. Une année qui s'amorce sous le signe du changement, et la formation syndicale sera au cœur de nos actions.

Le 32e Congrès de la FTQ (voir pages 6 et 7) marquera aussi notre automne. Les travaux porteront notamment sur les changements technologiques et la transition numérique afin de bien protéger nos membres et de nous assurer d'une transition juste.

La formation syndicale est une des pierres angulaires du projet de société que défend la FTQ. Elle revêt une place de premier choix dans notre action syndicale, car elle permet de développer des habiletés et de maîtriser des connaissances qui nous aident à exercer nos responsabilités syndicales. Elle vise aussi à former les militantes et les militants afin que leur activisme se traduise aussi en action citoyenne et politique, dans leur milieu de travail et dans la société, pour construire une société qui s'attaque aux inégalités sociales et qui est davantage empreinte de solidarité.

Domestiquer le changement, c'est assujettir ses diverses formes au bien commun et aux valeurs collectives. C'est maîtriser le changement pour qu'il soit plus équitable et qu'il prenne la couleur de nos aspirations comme travailleurs et travailleuses, comme citoyens et citoyennes. Domestiquer le changement, c'est l'apprivoiser pour lui donner une dimension humaine. Cette préoccupation est au cœur même du programme d'éducation de la FTQ en 2019-2020.

Les activités de formation sont structurées autour de cinq chapitres. Les trois premiers présentent l'offre de formation du service :

- Devenir formateur ou formatrice ;
- Se perfectionner comme formateur ou formatrice ;
- Se spécialiser dans nos fonctions syndicales.

Le chapitre 4 présente les sessions intensives de réflexion et d'approfondissement du Collège FTQ-Fonds qui sont programmées pour les conseillères et conseillers, ainsi que pour les personnes élues. Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique.

MARIE-ÈVE TREMBLAY

Le chapitre 5 porte sur les activités spéciales, par exemple le Camp de formation des jeunes et l'École des femmes.

Enfin, la présentation des responsabilités des différents membres du service permet de s'adresser aux bonnes personnes pour obtenir des informations supplémentaires.

Le programme d'éducation 2019-2020 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ à **https:// formation-syndicale.ftq.qc.ca**. Plusieurs formations sont très populaires et nous vous invitons à vous inscrire rapidement si vous voulez réserver votre place !

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Manon Fournier (514 383-8039 ou **mfournier@ftq.qc.ca**) ou Marie-Claude Groulx (514 383-8041, **mcgroulx@ftq.qc.ca**) ou Nicole Leblanc 514 383-8000 (**nleblanc@ftq.qc.ca**). ■

32e CONGRÈ

En action dans un monde en changement

C'est sous le thème *En action dans un monde en changement* qu'aura lieu le prochain Congrès de la FTQ qui doit réunir entre 1 200 et 1 500 militants, militantes, dirigeantes et dirigeants syndicaux au Centre des congrès de Québec du 25 au 28 novembre prochain.

Ce monde en changement, c'est notamment l'automatisation et la robotisation des milieux de travail, l'intelligence artificielle et les mégadonnées qui offrent de nouveaux moyens de contrôle et de surveillance aux employeurs. Travaillerons-nous réellement avec des robots ? Est-ce que le rythme de travail s'accélérera ? Qu'en est-il de l'impact sur les emplois ? Voilà quelques enjeux auxquels le monde syndical doit réfléchir afin de s'y préparer. Accueillir ces changements oui, mais en insistant sur la nécessité de protéger les travailleurs et travailleuses durant cette transition. Le mouvement syndical compte bien se tenir debout pour l'emploi et pour garantir les droits des travailleurs et travailleuses afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Les commissions

Dans le cadre des commissions (mardi après-midi), les participants et les participantes au Congrès auront l'occasion de débattre de plusieurs aspects de la numérisation de l'économie sur nos milieux de travail, afin de rafraîchir nos stratégies syndicales et de formuler de nouvelles revendications. Ce moment doit permettre à un plus grand nombre de participants et participantes de s'exprimer et de se familiariser avec les thèmes du Congrès. Lors de la plénière du jeudi matin, un rapport de synthèse des échanges et des recommandations seront présentés pour adoption. Cela va constituer le plan d'action de la FTQ pour les trois années suivantes. Il est donc très important d'y participer en grand nombre.

Des conférences à ne pas manquer

ETUI

Philippe Pochet, directeur général de l'Institut syndical européen (European Trade Union Institute, ETUI), professeur à l'Université catholique de Louvain et chercheur associé au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT, Montréal). Avant de devenir directeur de l'ETUI en 2008, il a été directeur de l'Observatoire social européen pendant 16 ans. Au Congrès mardi matin, il parlera de la manière dont il faudrait envisager le syndicalisme, la défense des droits et la justice sociale dans un monde du travail confronté à ces transformations.

UQAM

Dalia Gesualdi-Fecteau, chercheure et professeure en droit du travail à l'Université du Québec à Montréal, a pratiqué le droit du travail à la Direction générale des affaires juridiques de la Commission des normes du travail. Elle y représentait des salariés non-syndiqués, et ce, jusqu'à la Cour suprême du Canada. Elle axera sa présentation de mercredi après-midi sur les enjeux qui interpellent les lois du travail dans un contexte de numérisation de l'économie.

C'est un rendez-vous ! ■

https://ftq.qc.ca/congres-2019

La FTQ en transition vers un congrès sans papier

Pour la première fois de son histoire, et dans la continuité de ses bonnes pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques, la FTQ propose cette année une transition vers un Congrès sans papier.

Les participants et participantes auront accès à tous les renseignements et documents en ligne par le biais de leurs appareils électroniques (ordinateur portable ou tablette) sur l'application du 32e Congrès de la FTQ. Lors de l'inscription, les personnes déléguées ont reçu un code unique qui leur est attribué et c'est avec celui-ci qu'elles doivent s'inscrire individuellement en ligne sur l'application du Congrès. Elles pourront alors demander un prêt, si nécessaire, de tablettes électroniques ou demander d'obtenir des copies papier des documents sur place.

Aussi, d'autres mesures écoresponsables seront mises en place de concert avec le Centre des congrès de Québec afin de minimiser les impacts du Congrès sur l'environnement. Par exemple, la compensation par la FTQ des émissions de gaz à effet de serre résultant de la tenue de l'événement. Les participantes et participants sont également invités à contribuer à cet effort en favorisant le covoiturage et le transport collectif. ■

Bienvenue au 32e Congrès!

Le Congrès est une occasion fantastique pour les personnes déléguées des syndicats affiliés à la FTQ de parfaire leurs réseaux de solidarité et de façonner l'avenir de notre centrale. Entre 1 200 et 1 500 personnes déléguées sont attendues.

Les syndicats affiliés à la FTQ

- Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)
- Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST)
- Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)
- Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec, section locale 592 (FTPQ)
- FTQ-Construction
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
- L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC)
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
- Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB)
- Syndicat des Métallos
- Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ)
- Syndicat des Teamsters
- Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
- Syndicat international des marins canadiens (SIM)
- Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM)
- Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298)
- Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)
- Unifor Québec
- Union des employés et employées de service (UES 800)
- Union internationale des travailleurs du verre, mouleurs, poterie, plastique et autres (VMP)

FTQ

Manifestation pour la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses

Mercredi 27 novembre 2019
Devant l'Assemblée nationale

Pour plus de détails

Activité en condition féminine

Le comité de condition féminine de la FTQ vous invite à participer à son activité de réseautage, animée par les trois vice-présidentes représentant les femmes. Cet événement sera un moment clé pour tisser des liens et boire un verre en bonne compagnie, tout en réfléchissant à la numérisation du travail. Julie M.É. Garneau, doctorante en relations industrielles à l'Université Laval, affiliée au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, présentera les impacts du numérique spécifiquement sur le travail des femmes. Sa présentation sera suivie d'une période d'échanges avec les participantes et les participants, qui mettra en lumière les défis que vivent les travailleuses par rapport à la numérisation du travail. L'activité se tiendra le lundi 25 novembre, de 17 h à 19 h, à la salle 2000-B. Venez en grand nombre!

Julie M.É. Garneau

Caucus des femmes déléguées

Toutes les déléguées sont attendues au caucus des femmes pour élire les trois vice-présidentes représentant les femmes et la substitut à ces postes. Sous la présidence de Dominique Couture, conseillère régionale FTQ de Québec et Chaudière-Appalaches, venez exercer votre droit de vote le mercredi 27 novembre à 16 h 45, dans la salle 206 A-B. Un rendez-vous démocratique à ne pas manquer! ■

Le 60e anniversaire de la FTQ en vidéo

Au cours des trois dernières années, la FTQ a célébré son 60e anniversaire. Nous avons produit pour l'occasion quatre capsules vidéo historiques. Utilisez le code QR pour aller les visionner. **http://j.mp/videos_60e** ■

Midi-conférence du comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances vous invite, le 26 novembre, à son midi-conférence qui portera sur la cyberdépendance. Nous aborderons les impacts de cette nouvelle forme de dépendance à la fois sur les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes et sur leur famille, notamment chez les enfants qui ne sont pas exemptés de ce mal. Les billets, qui donnent accès à cette conférence et à une boîte à lunch, seront disponibles au kiosque du comité au coût de 25 $. ■

COMITÉ SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE, CORPORELLE ET DE GENRE

Dîner-conférence

Le 26 novembre se tiendra le dîner-conférence du comité sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre, sous le thème *Pour que vieillir soit gai*. La Fondation Émergence tentera alors de sensibiliser les gens au double défi que représente le fait de vieillir en étant jugé « différent ».

Communiquez avec votre représentant ou votre représentante au comité pour vous procurer votre billet pour participer à cette conférence, ou venez nous rencontrer au kiosque du comité, lundi le 25 novembre. Les billets sont disponibles au coût de 25 $, ce qui inclut le dîner.

Comité sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre
FTQ

Une conférence à ne pas manquer, parce que vieillir… c'est humain. ■

6 à 8 des jeunes!

Tous les délégués et déléguées de moins de 35 ans sont invités à participer à la rencontre des jeunes qui se tiendra le 25 novembre à 18 h, salle 2000D.

Cette activité est une belle occasion de se familiariser avec les sujets qui seront abordés tout au long de cette semaine intense de débats et d'échanges. Elle permet également aux nouveaux et nouvelles de mieux saisir les enjeux qui touchent de près la relève syndicale et de discuter des résolutions portées par les jeunes au 32e Congrès de la FTQ. Les candidats à la direction de la FTQ viendront se présenter et discuter avec les jeunes de leur vision du dossier jeunesse à la centrale.

C'est donc un rendez-vous ! Venez en grand nombre! ■

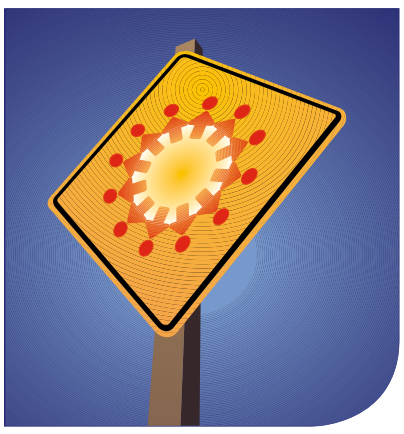

À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2019

LA MODERNISATION DU RÉGIME SST

Pas sans les travailleurs et les travailleuses

À l'aube d'une modernisation annoncée du régime de santé et de sécurité du Québec par le ministre du Travail, la FTQ veut s'assurer que cette modernisation respecte tous les travailleurs et toutes les travailleuses. C'est dans cette optique que la FTQ s'est mise en action.

Depuis fin septembre, des rencontres ont été organisées avec les députés et les députées dans leur circonscription. En collaboration avec les conseillères et les conseillers régionaux, les membres des syndicats affiliés ont fait une tournée des députés et des députées afin de leur présenter les principales revendications de la centrale. De plus, des stratégies ont été adoptées afin d'assurer que le message de la FTQ soit entendu sur la place publique. Le secrétaire général Serge Cadieux a accordé un bon nombre d'entrevues dans les médias.

La FTQ demande depuis 40 ans que tous les travailleurs et les travailleuses du Québec soient protégés de manière égale et qu'ils profitent des quatre mécanismes de prévention prévus par la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). « *Il est grand temps que cela devienne une réalité. Le dernier rapport du Vérificateur général du Québec le souligne : seulement 11,6 % des travailleurs et travailleuses du Québec sont protégés par les mécanismes de prévention, alors que le nombre de lésions professionnelles ne cesse d'augmenter* », affirme Serge Cadieux.

La FTQ se prépare également à défendre les acquis des dernières décennies. Les représentants patronaux souhaitent le retrait du Programme pour une maternité sans danger (PMSD) et le retour des médecins d'employeurs. Pour les travailleuses, ce serait un recul important dans leurs droits. Tout comme la LSST, ce programme prévoit la détection des dangers et leur élimination à la source.

L'objectif est donc que les employeurs éliminent les dangers présents dans les milieux de travail ou, s'ils sont dans l'incapacité de le faire, qu'ils réassignent la travailleuse à d'autres tâches pendant sa grossesse. Si le PMSD était respecté par les employeurs, les femmes pourraient continuer à travailler sans mettre en danger leur enfant à naître et sans être obligées de cesser de travailler avant qu'elles ne le désirent.

En ce qui concerne la présence de médecins des employeurs dans l'établissement des diagnostics, la FTQ considère que les travailleurs et les travailleuses doivent pouvoir continuer à être soignés, et ce, sans que les considérations économiques de leurs patrons soient prises en compte. L'histoire a démontré que les médecins des employeurs ne sont pas au service des travailleuses et des travailleurs. Il est impératif que ce soit toujours le médecin traitant choisi par la victime d'une lésion professionnelle qui détienne le pouvoir de déterminer l'état de santé de cette personne.

La FTQ et le service de santé et de sécurité du travail invitent, tout au long de l'automne, les membres à participer à la mobilisation afin de s'assurer que les changements législatifs proposés par le gouvernement répondent aux besoins et aux intérêts des travailleuses et des travailleurs du Québec.

Prochain rendez-vous

Manifestation devant l'Assemblée nationale, le mercredi 27 novembre à midi. ■

Les quatre mécanismes de prévention en bref

- **Le programme de prévention** prévoit le respect des lois et des normes réglementaires afin d'assurer la santé et la sécurité. Il est établi paritairement entre l'employeur et les travailleurs et les travailleuses.
- **Le programme de santé** est élaboré par la CNESST et s'adresse à des secteurs d'activités et des territoires particuliers. Il est nécessaire afin d'établir un programme de santé spécifique à l'établissement (PSSE). Ce dernier inclut, par exemple, les mesures pour définir les risques de l'entreprise.
- **Le comité de santé et de sécurité du travail** est formé de représentants de l'employeur et de travailleuses et de travailleurs.
- **Le représentant à la prévention** représente les travailleurs et les travailleuses. Son rôle principal est de faire l'inspection des lieux de travail et d'identifier les situations à risque. Il assiste aussi les travailleurs et les travailleuses dans la reconnaissance de leurs droits en matière de SST.

Hydro-Québec doit prioriser la prévention

Nous tenons à souligner le nom des travailleurs qui sont décédés à cause des manquements d'Hydro-Québec en prévention. Leur départ n'aurait pas dû être nécessaire pour qu'Hydro-Québec accepte finalement qu'il y ait des représentants à la prévention sur le chantier de construction.

Gaétan Saucier

9 février 2010

M. Saucier s'est noyé après que la machinerie qu'il opérait se soit enfoncée dans un étang. Il n'avait pas été avisé qu'un marais se trouvait à proximité du secteur dans lequel il travaillait. Ses collègues ont été incapables de le sortir à temps.

Steeve Barriault

11 mars 2015

M. Barriault s'est noyé alors que ses collègues tentaient de le faire sortir de la pelle mécanique qu'il opérait. La glace où se trouvait la pelle mécanique a cédé et s'est enfoncée dans le plan d'eau. Aucune évaluation de la profondeur du plan d'eau n'avait été faite avant le début des travaux.

Alex-Antoine Proulx

16 août 2016

M. Proulx est décédé après avoir été catapulté en bas du camion semi-remorque sur lequel il se trouvait pour guider le déchargement de pièces d'acier. Aucune méthode n'avait été instaurée pour le déchargement des pièces d'acier par l'employeur.

Luc Arpin

9 décembre 2016

M. Arpin est décédé enseveli et écrasé sous le poids des roches qui sont tombées sur sa pelle mécanique. À cause de l'instabilité des parois rocheuses, son corps n'a pas pu être récupéré avant deux semaines. Aucun ingénieur n'avait évalué la stabilité des parois avant le début des travaux. ■

Jonathan Plante à Gatineau

Le 4 septembre dernier, le Conseil régional FTQ Outaouais a tenu sa journée thématique en santé et sécurité. Les personnes présentes ont eu la chance d'entendre l'histoire de Jonathan Plante.

En 2007, alors qu'il était charpentier-menuisier, Jonathan a été victime d'un grave accident de travail. Cet accident l'a privé de l'usage de ses jambes. Il est devenu paraplégique et doit maintenant se déplacer en fauteuil roulant. Depuis 2010, il est conférencier et consultant en santé et sécurité du travail. Ses interventions au sein des organisations ont pour objectif de provoquer une réflexion.

Les membres de la FTQ sont, bien entendu, sensibilisés à la prévention. Cependant, cette conférence leur a permis de mieux comprendre les impacts directs des accidents de travail. Sans tabou et sans dentelle, Jonathan nous a parlé de sa relation avec sa famille, ses amis ainsi que des séquelles avec lesquelles il doit vivre depuis son accident. Jonathan ne le dira jamais assez : les accidents de travail, ce n'est pas juste pour les autres !

La journée ne pouvait pas se terminer sans la présence de l'organisme Entre deux roues, un centre d'information et d'aide aux personnes à mobilité réduite. Accompagné de la directrice générale Mme Francine St-Jean, Joël Bellehumeur, atteint de dystrophie musculaire, nous a témoigné de l'aide que l'organisme lui a apportée. Joël a donné sa toute première présentation devant un public, qui fût fort appréciée par tous et toutes. ■

DINO LEMAY

Joël Bellehumeur, Francine Bourré et Jonathan Plante

Décès chez ArcelorMittal

Un travailleur est décédé le 22 septembre à la mine de Mont-Wright à Fermont, propriété d'ArcelorMittal. Vincent Bigonnesse, membre de la section locale 5778 des Métallos, effectuait des travaux d'entretien dans un des tunnels du concentrateur.

La foudre a provoqué une rupture du courant électrique qui a entraîné une crue des eaux, inondant l'endroit où se trouvait le soudeur. Un de ses collègues a également été happé par la vague, mais a survécu.

La Sûreté du Québec et la CNESST font enquête. Les opérations de la mine et de toutes les installations ont été interrompues pendant 24 heures.

Les délégués sociaux de la section locale 5778 sont intervenus pour soutenir les collègues de M. Bigonnesse. De plus, le programme d'aide aux employés (PAE) a été déployé pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. M. Bigonnesse était originaire de Sherbrooke. Il vivait et travaillait à Fermont depuis décembre dernier. Père de deux jeunes enfants, il était aussi pompier volontaire. Nos condoléances à sa famille et à ses confrères et consœurs. ■

Un représentant à la prévention pour des résultats concrets

Pourquoi exiger un représentant ou une représentante à la prévention dans tous les milieux de travail ? Parce que dans les secteurs où il n'y en a pas, le nombre de morts s'accumule depuis maintenant 40 ans ! Et c'est exactement ce qui s'est passé au chantier de la Romaine.

Hydro-Québec a toujours refusé qu'il y ait des représentants ou des représentantes à la prévention sur le chantier de la Romaine. Malgré toutes les bonnes intentions exprimées, rien ne changeait sur le terrain. Les employeurs et le maître d'œuvre ne se sont pas occupés de faire de la prévention; ils géraient du temps, la perte de revenus et des rapports. Ils n'étaient pas là pour les travailleuses et les travailleurs. Ce n'est qu'après le décès d'un quatrième travailleur sur le chantier, en décembre 2017, qu'Hydro-Québec a commencé à changer véritablement et à agir en matière de prévention. La firme embauchée pour faire le bilan de la situation a dévoilé qu'Hydro-Québec était tout près d'un autre accident potentiellement mortel.

À la suite de ces constats, la société d'État s'est finalement rendue aux demandes syndicales et a intégré des représentants et des représentantes à la prévention sur le chantier. C'est à ce moment que Jean-Yves Noël a commencé à y jouer un rôle et à s'occuper des travailleurs et des travailleuses au quotidien. Pour Jean-Yves, la tâche première d'un représentant ou d'une représentante à la prévention est d'être là pour les travailleurs et les travailleuses, de bâtir un lien de confiance et de permettre d'avancer ensemble. Pour lui, c'est ce qui favorise un retour à l'action en prévention, car ce n'est plus à une seule personne de dénoncer des situations de travail inacceptables. Le représentant ou la repésentante à la prévention peut parler au nom de tous et toutes, sans mettre son emploi en jeu.

L'expérience de Jean-Yves le démontre, ça fonctionne ! Depuis sa présence sur le chantier de la Romaine, de réels changements sont survenus. Par exemple, la journée de travail ne peut plus excéder 14 heures, la limite étant de 22 heures auparavant. Aussi, les changements entre les quarts de jour et de nuit doivent être séparés d'une journée de repos afin d'assurer un minimum de récupération chez les travailleurs et les travailleuses.

Jean-Yves est maintenant partie prenante des stratégies de santé et de sécurité sur le chantier. Les employeurs sont davantage à l'écoute et ceux qui ne sont pas habitués à travailler avec un représentant à la prévention s'adaptent. Le maître d'œuvre reconnaît son importance et son rôle de chien de garde. « *Au final, ce sont tous les acteurs du milieu de travail qui y gagnent. La plupart du temps lorsque les travailleurs et les travailleuses soulèvent des enjeux en SST, ils ont déjà réfléchi à la solution pour rendre le travail plus sécuritaire. Lorsque survient un évènement qui aurait pu causer un accident, il y a une intervention et une analyse de la situation pour prévenir la répétition d'une telle situation. On n'attend plus qu'il se produise un accident grave avant d'intervenir* », affirme Jean-Yves Noël.

N'acceptons plus les décès dans les milieux de travail au Québec, surtout quand l'histoire nous démontre que des solutions efficaces existent. Le rôle de Jean-Yves au chantier de la Romaine en est un exemple concret. Il est grand temps que le gouvernement impose la présence d'un représentant ou d'une représentante à la prévention dans tous les milieux de travail. C'est un gage de santé et de sécurité pour tous et toutes. ■

LES GRANDS PRIX SST 2019

La FTQ remercie les travailleurs et les travailleuses

Le 30 avril dernier, 450 personnes se sont réunies au Palais des congrès de Québec pour célébrer les efforts de créativité et d'ingéniosité en matière de prévention. Dans le cadre de son 14e Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a remis 14 prix dans 3 catégories.

La FTQ tient à souligner la participation de ses membres et félicite les gagnants et gagnantes. Bravo et merci de mettre votre talent au service de la prévention dans vos milieux de travail.

CATÉGORIE INNOVATION
LE GRAND PRIX SST 2019
VILLE DE REPENTIGNY

Conception d'un réservoir d'eau potable sans entrée en espace clos

Le jury cette année a couronné la Ville de Repentigny pour ses démarches visant à éliminer à la source les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses dans le cadre d'un projet de nouveau réservoir d'eau potable. Les travailleurs et les travailleuses, membres du SCFP 961, se sont impliqués dès le début du projet.

CATÉGORIE INNOVATION
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
LAURÉAT NATIONAL BRONZE
CERADYNE CANADA ULC

Dispositif d'installation des lames de la cisaille

Les travailleurs et travailleuses, syndiqués Métallos 7287, se sont vu décerner le prix Lauréat national Bronze. Habituée de ce concours, l'équipe de Ceradyne Canada s'est illustrée cette année grâce à un projet visant la réduction des risques de troubles musculosquelettiques.

CATÉGORIE INNOVATION
ORGANISMES PUBLICS
LAURÉAT NATIONAL ARGENT
HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION — ATELIER MÉCANIQUE DE SHAWINIGAN

Cabine insonorisante pour le meulage des directrices

Les travailleurs et travailleuses de cet atelier, membres du SCFP 1500, ont conçu une cabine permettant de se protéger des particules de métal projetées, de la poussière et du bruit produits lors de meulage de pièces de turbines.

CATÉGORIE INNOVATION
ORGANISMES PUBLICS
LAURÉAT NATIONAL BRONZE
VILLE DE MONTRÉAL — ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Élimination des risques de chute pour les travailleurs de la scène

Le problème du travail en hauteur chez les techniciens et les techniciennes de scène est important et les travailleurs et travailleuses, membres du SCFP 301, ont collaboré pour trouver une solution afin d'éliminer le danger à la source.

CATÉGORIE INNOVATION
COUP DE CŒUR DU PUBLIC
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vidéo « Ma santé, ma sécurité, j'y vois parce que… »

Dans le cadre de l'événement « Grande Tournée santé et sécurité 2017 », une vidéo a été produite avec des employés et employées de divers secteurs de la STM. Son objectif était de susciter une réflexion sur l'adoption de comportements sécuritaires pour qu'ils prennent conscience de leur responsabilité dans un accident de travail. Bravo aux membres du SCFP 1983 et 2850 pour leur collaboration à ce projet.

Pour voir l'ensemble des projets présentés au Gala : **https://www.grandsprixsst.com/gala-national/gala-national-2019/** ■

FIN DU LOCKOUT CHEZ ABI

Droits, dignes et solidaires jusqu'au bout

Le lockout à l'aluminerie de Bécancour a pris fin le 2 juillet dernier lorsque les travailleurs et travailleuses réunis en assemblée générale ont accepté dans une proportion de 79,77 % la dernière proposition de l'employeur pour un contrat de 6 ans.

« Je suis fier de la lutte qu'ont menée les travailleurs et travailleuses pour préserver des emplois, des principes de base comme l'ancienneté et leurs conditions de travail, avec l'appui de plus de 500 organisations syndicales à travers le Québec, et même du Canada et des États-Unis », a expliqué le président de la section locale 9700 des Métallos, Clément Masse, qui a annoncé du même souffle sa démission.

L'exécutif syndical a déploré l'entêtement de la compagnie à rejeter du revers de la main toute négociation constructive. Le retour au travail s'est amorcé à la fin juillet, mais il faudra attendre jusqu'au milieu de l'hiver avant que l'ensemble des syndiqués reprennent le travail.

ERIC DEMERS

Plusieurs facteurs ont contribué à prolonger ce lockout de 18 mois : les faibles prix de l'aluminium, les tarifs américains et, surtout, le contrat d'hydroélectricité, dans lequel il est indiqué qu'un lockout est un cas de force majeure. Cela a permis à ABI d'éviter de payer pour l'ensemble du bloc d'électricité qui lui est réservé.

« Si Alcoa et Rio Tinto avaient dû payer pour tout le bloc d'électricité, ce conflit n'aurait certainement pas duré aussi longtemps. Le rôle joué par le premier ministre François Legault est aussi désolant. Alors qu'il a promis son appui en campagne électorale, ses déclarations des derniers mois ont conforté la compagnie dans son refus de négocier. Il a sur la conscience des pertes de bons emplois dans la région », a souligné le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

L'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, a insisté sur l'extraordinaire solidarité dont ont fait preuve des syndiqués de partout au Québec. *« On ne peut pas gagner toutes les batailles, mais on perd certainement celles qu'on ne mène pas. Dans ce cas-ci, les syndiqués d'ABI peuvent avoir la tête haute, ils se sont bien battus. Le résultat n'est pas ce qu'ils auraient souhaité, mais il est mieux que ce que l'employeur a plus tôt tenté de leur rentrer dans la gorge. Les employeurs vont y penser deux fois avant de décréter un lockout et de se priver de revenus »*, a-t-il fait valoir. ■

Décision du ministre du Travail de réduire les heures de formation des grutiers

Alors que les conclusions du comité d'experts mis sur pied par le gouvernement validaient pourtant les positions syndicales en reconnaissant que le métier de grutier est complexe et que la formation devrait inclure des sections théoriques et pratiques, le ministre du Travail Jean Boulet a annoncé, en juillet dernier, la diminution d'heures de formation des grutiers et grutières.

« L'enseignement théorique et pratique, en milieu contrôlé, de notions de base par des formateurs qualifiés est indispensable pour l'acquisition des savoirs et des comportements fondamentaux liés à la conduite sécuritaire d'une grue.

De l'avis de tous les acteurs du milieu, le programme Conduite de grues (DEP), qui combine une formation théorique et une formation pratique, constitue une référence quant à la nature des connaissances fondamentales nécessaires à l'exercice du métier. »

Rapport du Comité d'experts indépendants chargé d'évaluer l'aspect sécuritaire des modifications au Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction et au Règlement sur la délivrance des certificats de compétence.

Rappelons qu'un an plus tôt, en juin 2018, la FTQ avait appelé les parties à s'entendre en demandant aux grutiers et grutières de respecter l'ordonnance et au gouvernement de former un comité indépendant pour étudier la sécurité du projet de règlement pour les travailleuses et les travailleurs concernés. La décision du ministre est donc d'autant plus inacceptable.

La FTQ dénonce évidemment cette position et reste solidaire avec les travailleurs et travailleuses dans leurs revendications. Elle demande au ministre de revoir sa décision.

Le nouveau règlement sur la formation des grutiers et grutières réduit considérablement les heures de formation. Avant ce nouveau règlement, il fallait accumuler 870 heures de formation pour obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) pour exercer le métier de grutier, alors que le nouveau règlement n'exige plus que 120 heures de formation et seulement 80 pour opérer un camion-flèche, d'où la crainte des travailleurs et travailleuses pour leur santé et sécurité. La formation de 870 heures, qui avait été instaurée à la suite d'une recommandation d'un coroner, a fait passer le nombre de décès moyen de 4,5 à 1,5 par année.

« Tant qu'à modifier le régime d'apprentissage, pourquoi pas faire les choses correctement ? Pourquoi le ministre ne met pas en place le DEP comme l'analyse le rapport ? », souligne Evans Dupuis, directeur de l'Union des opérateurs de machinerie lourde, syndicat des grutiers affilié à la FTQ-Construction.

L'industrie de la construction est le milieu de travail le plus mortel au Québec. Chaque année, une cinquantaine de travailleurs et travailleuses de la construction décèdent à la suite d'accidents. En 1989, employeurs et syndicats de grutiers, ministère de l'Éducation, CSST et CCQ sont arrivés à la conclusion que la solution passait par la formation professionnelle pour réduire les accidents impliquant une grue ou un camion-flèche.

La centrale compte poursuivre activement ses démarches pour obtenir gain de cause. Ce dossier met en évidence des enjeux de formation d'un métier clé dans le secteur de la construction, ainsi que des enjeux déterminants en matière de santé et sécurité du travail. ■

SECTION LOCALE 791-6

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

LA VALORISATION DU VERRE

Un enjeu pour le Québec

En participant à la commission parlementaire sur le recyclage et la valorisation du verre cet été, la FTQ, le Syndicat des Métallos et le SCFP ont réclamé que l'on mette fin à toute ambiguïté et que le gouvernement prenne fait et cause pour le recyclage local du verre. Porte-parole du groupe, le secrétaire général Serge Cadieux a plaidé pour la mise en place d'une véritable consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux en confiant ce mandat à la Société des alcools du Québec. ■

PROJET DE LOI N° 33

La FTQ satisfaite

La FTQ est satisfaite de la volonté de moderniser l'encadrement des services essentiels dans les services publics et les secteurs publics et parapublics.

Le président de la FTQ est intervenu le 17 septembre à la commission parlementaire sur le projet de loi n° 33 portant sur la révision des dispositions du Code du travail sur l'encadrement des services essentiels dans les secteurs publics et parapublics. Le projet de loi à l'étude répond en bonne partie aux attentes du milieu syndical. La FTQ a quand même profité de la commission pour faire des suggestions sur plusieurs articles, notamment ceux qui portent sur la notion de « personne intéressée ». La FTQ est heureuse de constater la volonté gouvernementale de clarifier le rôle du Tribunal administratif du travail (TAT) et espère que des ressources financières et humaines adéquates seront à la disposition du tribunal pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités. *« À l'approche des négociations dans le secteur public, ces nouvelles dispositions permettront d'améliorer l'encadrement des services essentiels dans beaucoup de milieux de travail, tout particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux »*, indique Daniel Boyer.

Il est clair que la FTQ suivra attentivement les prochaines étapes menant à l'adoption du projet de loi. ■

http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-82027.html

La crise des médias

La FTQ est grandement préoccupée par la crise qui frappe les médias au Québec, les médias écrits en particulier. En commission parlementaire cet été, Daniel Boyer a invité le gouvernement Legault à agir rapidement afin de sauver cette industrie. Cette crise met en péril non seulement l'information de qualité, mais aussi notre démocratie. À ce chapitre, la FTQ a salué les mesures annoncées par Québec en début octobre en ce qui a trait au crédit d'impôt (35 %) sur les salaires du personnel travaillant dans la production du contenu journalistique jusqu'à concurrence de 75 000 $, et le crédit d'impôt pour la transformation numérique des entreprises de médias écrits. Mais cela ne règle pas le problème de fond qui est le siphonnage des contenus journalistiques par les géants du Web qui exploitent le travail des artisans de l'information sans payer aucune redevance. Aussi, pour la FTQ, Québec doit accentuer la pression sur Ottawa pour qu'il agisse. ■

VOUS ALLEZ NOUS MANQUER

Francine Vigeant, Serge Leblanc, Pierre Richard, Marie-Claude Deschênes

C'est avec une grande tristesse que nous déplorons le départ prématuré de nos anciens collègues de travail.

Francine Vigeant venait tout juste de prendre une retraite bien méritée, après plus de 40 années au service de la FTQ et de ses membres, lorsqu'elle a succombé à un cancer fulgurant. Militante de la première heure, c'est toujours avec un grand professionnalisme qu'elle a occupé de nombreux postes en tant que secrétaire aux services des communications, de la santé et de la sécurité au travail, de la recherche et, de 2006 jusqu'à sa retraite en 2018, en tant qu'adjointe administrative du président.

Serge Leblanc a été un pilier de projets et d'organismes importants pour notre milieu, que ce soit pour Travaillons ensemble ou encore pour le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) au sein de la FTQ. Atteint de paralysie cérébrale, il a consacré sa vie à l'intégration des personnes handicapées.

Pierre Richard était responsable de l'information à la FTQ de 1973 à 1984. Il a transformé *le Monde ouvrier* en véritable outil

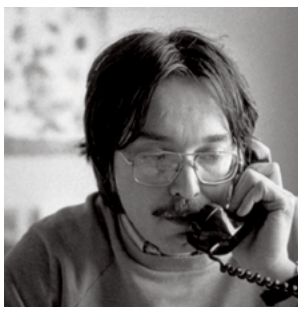

de mobilisation, tout en développant un service des communications dédié à la promotion interne et à l'information publique, ainsi que des campagnes menées par la FTQ.

Marie-Claude Deschênes a travaillé plus de 25 ans à la FTQ comme secrétaire de direction. Marie-Claude a entre autres été la secrétaire de direction du président Louis Laberge. ■

MOUVEMENT DE PERSONNEL À LA FTQ

Denise Gagnon

Denise Gagnon a pris sa retraite le 1er octobre après 30 années à la FTQ. Militante syndicale depuis 1976 au SEPB, puis stagiaire au Syndicat des Métallos pour ensuite travailler à l'UES 800, elle a été embauchée à la FTQ en 1989, où elle a travaillé comme conseillère au service de l'éducation et, depuis 2008, au service de la solidarité internationale. Militante engagée, elle a conçu et réalisé des dizaines de formations dans différents domaines et adapté ces programmes à la réalité des pays en développement en partenariat avec diverses organisations syndicales ou de solidarité internationale en Afrique francophone et en Haïti, notamment. Elle a également représenté la FTQ et le CTC dans plusieurs instances et forums internationaux. ■

Isabelle Renaud

Avant de se joindre à la FTQ, Isabelle Renaud était responsable de l'éducation à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC-Québec). Conseillère syndicale durant plusieurs années, elle a participé à la syndicalisation et à la négociation des conventions collectives du secteur universitaire de son syndicat. De 2004 à 2014, elle a milité au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain à titre de vice-présidente représentant les travailleurs et les travailleuses de Laval. En collaboration avec sa collègue, Jessica Olivier-Nault, elle travaillera au développement et à la mise en application des politiques de la centrale en matière d'accès à l'égalité, de condition féminine et d'équité salariale. Poursuivre les actions féministes syndicales et inclusives sera donc sa priorité. Bienvenue dans l'équipe ! ■

QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Déjeuner-bénéfice « La crêpe pour Centraide »

Le conseil régional organisait son tout premier déjeuner-bénéfice « La crêpe pour Centraide » le 23 septembre dernier à l'édifice FTQ de Québec.

L'événement servait également à démarrer les activités auprès des affiliés et des gens travaillant dans l'édifice. Une soixantaine de personnes se sont déplacées pour venir déguster les délicieuses crêpes cuites sur place par nos deux chefs du moment : Jean-Pierre Devost, conseiller à UES 800, et Jean-Sébastien Porlier, représentant au local 9 des charpentiers-menuisiers.

Un merci particulier aux commanditaires et contributeurs qui ont participé au succès de l'activité : Métro St-David (Alain Langlois, TUAC-500), Unifor (Renaud Gagné), Restaurant El-Dorado (Hélène Bédard), Fromagerie Boivin (Alain Royer, UES 800) et tous ceux et celles qui ont donné du temps, prêté poêlons, réchauds et rallonges électriques.

Un montant de 1 000 $ sera remis à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre de cet événement.

Une nouvelle tradition est née et le déjeuner sera de retour l'an prochain ! ■

STEEVE POULIN

CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE 2019

La FTQ a fait entendre ses priorités !

UPPERKUT

C'est le 11 septembre que le gouvernement de Justin Trudeau déclenchait officiellement l'élection fédérale, et la date du vote était fixée au 21 octobre 2019. Le mouvement syndical s'y préparait déjà activement depuis plusieurs mois.

Bien que la FTQ et ses affiliés n'aient pas adopté une position officielle en faveur d'un parti en particulier, les élections ont été l'occasion de rappeler certaines des grandes priorités de la centrale, tout en encourageant la participation démocratique des travailleurs et des travailleuses partout au Québec.

La plateforme électorale de la FTQ, qui a été diffusée notamment en ligne, dans les médias sociaux et dans le cadre d'une campagne d'affichage urbain, avait pour objectif d'interpeller les partis fédéraux principalement sur quatre grandes revendications : l'amélioration du régime d'assurance médicaments pour un accès public et universel, la réforme du programme d'assurance-emploi, le soutien aux travailleurs et travailleuses et à leurs communautés dans le cadre de la transition énergétique, et une fiscalité plus juste.

Des efforts particuliers ont également été déployés dans plusieurs régions par les équipes de la FTQ et ses affiliés pour sensibiliser les candidats aux priorités syndicales.

Au moment de mettre sous presse, l'issue du vote n'était pas encore connue, mais la FTQ souhaitait vivement l'élection d'un gouvernement proche de ses valeurs de justice sociale.

Fait intéressant, la génération des millénariaux — les 18 à 38 ans — formait la plus importante cohorte de l'électorat avec près de 10 millions d'électeurs, soit le tiers. Parmi ceux-ci, on dénombre 663 000 nouveaux électeurs qui ont récemment eu 18 ans.

Pour en savoir plus : **https://ftq.qc.ca/grosbonsens/** ■

Plateforme FTQ 2019

- Moderniser les lois fédérales pour la protection des travailleurs et travailleuses
- Améliorer le programme d'assurance-emploi pour protéger la population
- Jeter les bases d'une transition juste vers une économie du 21e siècle
- Instaurer une assurance médicaments universelle et publique
- Instaurer un retrait préventif de la travailleuse enceinte
- Créer des dispositions anti-briseurs de grève
- Protéger les régimes de retraite en cas de faillite d'entreprise
- Interdire les clauses de disparité de traitement
- Lutter contre les paradis fiscaux qui minent l'équité fiscale
- Moderniser les lois pour protéger nos industries culturelles et médiatiques contre la concurrence déloyale des multinationales de l'Internet (GAFA)
- Contribuer à notre développement économique par une stratégie canadienne de l'aérospatiale ciblant spécifiquement le Québec

LES MOTS QU'IL FAUT

Ma tasse de thé

L'expression familière ce n'est pas ma tasse de thé est un emprunt à l'anglais *it's not my cup of tea*. Cette expression signifie qu'une personne n'aime pas quelque chose ou qu'elle n'est pas habile dans un domaine. Cet emprunt est acceptable dans certains contextes de communication étant donné qu'il est bien établi dans l'usage en francophonie et qu'aucune autre expression imagée ne lui correspond vraiment. Il en va de même pour l'emploi de la tournure positive *c'est ma tasse de thé* pour signifier qu'une personne aime quelque chose ou qu'elle a des aptitudes dans un domaine. ■

Source : OQLF

CONFLITS FTQ AU 17 OCTOBRE 2019

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS – MATANE	MATANE	48	UES 800	2018-11-13 (GRÈVE)
AGF ACCÈS INC.	QUÉBEC	16	TUAC-501	2019-06-13 (GRÈVE)
CASINO LAC-LEAMY	GATINEAU	90	SCFP-3959	2019-04-16 (GRÈVE)
GALVANO, DIV. D'IFASTGROUPE LP	SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL	36	MÉTALLOS-9414	2019-07-09 (GRÈVE)
RÉSIDENCE LE MONASTÈRE D'AYLMER 2004 INC.	GATINEAU	106	TEAMSTERS-106	2019-09-30 (GRÈVE)

L'abolition des commissions scolaires

Le gouvernement de la CAQ a déposé au début du mois un autre projet de loi, cette fois-ci pour abolir les commissions scolaires.

Pour la FTQ, il s'agit encore une fois d'un brassage de structure qui ne va d'aucune façon améliorer les services offerts aux élèves et qui va fragiliser le réseau scolaire. La FTQ craint que ce projet de loi, s'il est adopté, ne fasse que concentrer davantage de pouvoir aux mains du ministre de l'Éducation sans considération pour les spécificités locales et régionales.

Comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement retire à la population son droit d'élire démocratiquement ses représentantes et représentants à une instance importante de la société québécoise. La FTQ compte bien faire connaître son opposition lors de la commission parlementaire sur le projet de loi. ■

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

La CAQ échappe le bébé

Avec son projet de loi sur la réforme du mode de scrutin déposé à la fin septembre, le gouvernement manque la cible d'un véritable scrutin proportionnel mixte. De plus, ce projet de loi reporte au minimum à 2026 le premier scrutin en mode proportionnel, tout en soumettant préalablement ce changement à un référendum lors du vote de 2022. Ce référendum, en même temps qu'une élection, risque fort de détourner les enjeux de l'élection. L'électorat sera tiraillé entre juger le travail du parti au pouvoir, évaluer les engagements des formations politiques sur l'avenir du Québec et décider sur le mode de scrutin.

Pour la FTQ, cette volte-face de la CAQ, qui renonce à sa promesse électorale très ferme de tenir le prochain scrutin (2022) sous le mode de la proportionnelle mixte, ne fait qu'accentuer le cynisme de la population à l'endroit de la classe politique.

Par ailleurs, ce que propose le gouvernement n'est pas une véritable proportionnelle. ■

Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de **30 % d'économies d'impôt supplémentaires ?**

PARCE QUE LE FONDS A UNE MISSION UNIQUE : AIDER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.

Il a l'obligation d'investir la majorité de ses actifs dans l'économie d'ici et de créer et maintenir des emplois chez nous.

En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire. Et pour cela, vous bénéficiez d'économies d'impôt additionnelles.

Vous avez de quoi être fier !

Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?

› Appelez au **1 800 567-3663**

› Visitez notre site **fondsftq.com**

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

FONDS de solidarité FTQ

Le SQEES-298 sur tous les fronts dans les résidences pour aînés

En plein mois de juillet, le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298, a tenu une grève de sept jours dans dix établissements.

Les quelque mille grévistes réclament un rattrapage salarial permettant d'atteindre 15 $ de l'heure à l'embauche et une augmentation minimale de 1 $ de l'heure par année pour les trois prochaines années.

« *Si les employeurs ne font pas le bout de chemin nécessaire à une réelle bonification des conditions, nous n'aurons d'autres choix que d'exercer les mandats de grève illimitée que les membres ont déjà votés. C'est la deuxième fois que la plupart de ces travailleuses et travailleurs exercent des journées de grève. Nous souhaitons éviter qu'il y ait une troisième fois. La balle est dans le camp des employeurs qui connaissent nos demandes. Réglons ça rapidement, il y a de l'argent. Les grands groupes comme Chartwell, COGIR et Maurice dégagent des profits astronomiques. L'effort n'est pas énorme, la preuve étant que dans plusieurs autres secteurs d'activité, les employeurs augmentent les salaires de plusieurs dollars pour rester attractifs. Ici, ce n'est pas de manutention ou de vêtements dont il est question, mais de soins et de services à des personnes souvent en perte d'autonomie* », s'insurge Sylvie Nelson, présidente du SQEES-298.

« *Les employeurs ne cessent de se plaindre de la pénurie de personnel. Ils font appel à des agences autant pour les soins que pour tous les autres services, comme les cuisines, et ils connaissent un taux de roulement du personnel de 50 %. Nous le déplorons surtout pour la stabilité des soins et des services aux résidents. La solution est pourtant simple pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre : rendre les métiers en résidence attrayants par une bonification des conditions salariales et de travail* », explique Mme Nelson.

Le SQEES-298 a tenu à remercier les affiliés et les conseils régionaux de la FTQ qui ont soutenu les travailleuses et les travailleuses en grève. ■

SQEES-298

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION /JUILLET À OCTOBRE 2019

- **AIMTA-1660** : Clean – Drummondville
- **FTPQ-592** : Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec – Saguenay et Québec
- **FTQ-CONSTRUCTION (Union des opérateurs et employés de service du Québec, section locale 791)** : Optique point com – Saint-Jérôme
- **MÉTALLOS** : Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook – Coaticook / Centre Investigation & Sécurité Canada Inc. – Montréal / Château Bonne Entente – Québec / Les Emballages MontCorr – Coteau-du-Lac / Multi Recyclage s.d. inc. – Laval / Normec Industries Inc. – Sept-Îles / Pétrosol – Lévis / Portes Gensteel – Saint-Laurent / Production Sécurité Inc. – Blainville, Joliette, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme / Suspendem Inc. – Gaspé / Toyota Île Perrot – Pincourt
- **SCFP** : Centre de villégiature Dam-en-Terre – Alma / SQDC – Montréal, Sainte-Agathe, Saint-Jérôme, Sherbrooke / Ville de Sherbrooke – Sherbrooke / Ville de Thetford Mines – Thetford Mines
- **SEPB** : Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île – Pointe-Claire / Caisse Desjardins de Québec – Québec / Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent – Mont-Joli / Librairie Monet – Montréal
- **SPQ** : Ville de Châteauguay / Ville de La Malbaie / Ville de Mont-Tremblant / Ville de Rigaud
- **SQEES-298** : CSH L'Oasis St-Jean inc. – Mississauga, Ontario / Maison des aînés de Saint-Timothée Inc. – Saint-Timothée
- **TEAMSTERS** : Canada Bread Company Ltd – Etobicoke, Ontario / Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Groupe Santé Arbec – Saint-Jérôme / Keurig Canada – Montréal / L'Oréal Canada inc. – Saint-Laurent / Matco Ravary – Boucherville / Plombco inc. – Salaberry-de-Valleyfield / Promark-Télécon – Montréal / Service Alimentaire Laniel St-Laurent – Montréal / Société de la Place des Arts de Montréal – Montréal
- **TUAC** : Corporation municipale Saint-Gabriel-Lalemant – Saint-Gabriel-Lalemant / Enveloppe Laurentide Inc. – Saint-Laurent / Gestion Centurion – Saint-Narcisse / Hull Chrysler Dodge Jeep Ram – Gatineau / Juliette et chocolat – Montréal / Lanau-Bus, S.E.C. – Repentigny et Joliette / Longue-Pointe Chrysler Dodge Jeep Ram Ltée – Saint-Léonard / Marché D. Boutin – Saint-Félicien / Mazda Chambly – Chambly / Novembal Canada Inc. – Rawdon
- **UES 800** : Gestions Zéro 1 Mtl inc. – Laval / Société immobilière Courbec inc. et Gestion Courbec inc. – Montréal
- **Unifor** : Arbec – La Tuque / Bestar inc. – Sherbrooke / Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay-Lac-St-Jean) – Alma et Jonquière / Flora Agritech inc. – Bécancour / Métatube – La Baie / Nissan de Brossard – Brossard.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____ Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail ( ) _____ Poste _____ Résidence ( ) _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3